

L'ONG RAPAA accentue la prévention sur la consommation de la chicha



Le tabagisme provoque chaque année plus de huit millions de morts. C'est la deuxième cause de décès au niveau mondial. Ainsi dans le but de sensibiliser aux effets nocifs et mortels de l'exposition au tabagisme et de décourager la consommation du tabac sous quelque forme que ce soit, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a institué en 1987 la journée mondiale sans tabac, commémorée chaque année le 31 mai.

Pour l'ONG RAPAA, une organisation qui œuvre contre l'usage de substances psychoactives (tabac, alcool, drogues...), la journée mondiale sans tabac représente une opportunité pour renforcer la prévention contre le tabagisme. Ainsi pour marquer l'édition 2021 de cette journée, RAPAA a axé ses actions

d'information et de sensibilisation sur un phénomène nouveau très nuisible à la santé : la consommation de la chicha.

En effet, la chicha est une pipe à eau permettant de fumer du tabac. Son usage constitue aujourd'hui un phénomène en vogue, de plus en plus prisé par les jeunes. Cependant, cette pratique présente des risques plus accrus que ceux de la cigarette sur la santé des utilisateurs.

D'abord fumer la chicha expose à des quantités plus importantes de fumée que la cigarette. Comparée à la cigarette, une séance de 45 à 60 minutes autour d'une chicha équivaut à fumer 100 cigarettes. La fumée inhalée contient du monoxyde de carbone, un gaz très toxique. On y retrouve également du goudron, qui est très cancérigène, et des substances chimiques très nocives pour la santé telles que le béryllium, chrome, cobalt, plomb, nickel. La nicotine contenue dans le tabac crée une dépendance chez l'utilisateur sans qu'il ne s'en rende compte.

L'usage régulier de la chicha nuit gravement à la santé. L'utilisation de la chicha a des impacts négatifs sur les poumons, avec un risque de bronchite chronique. La chicha accroît les risques de cancers du poumon mais aussi de l'œsophage, de l'estomac... Elle peut aussi être la cause d'infarctus, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Le partage de l'embout d'une personne à une autre pendant une séance peut favoriser la transmission de maladies ou d'infections (herpès, hépatite, tuberculose...). Pour les femmes enceintes qui fument la chicha, il y a un surrisque de petit poids à la naissance pour le bébé et de problèmes pulmonaires chez ce nourrisson.

Le tabagisme passif constitue également un risque sanitaire. Les fumeurs passifs de chicha sont exposés à des proportions plus ou moins élevées de fumée avec une absorption massive de monoxyde de carbone et de benzol, une substance cancérigène. Cela peut aggraver une pathologie déjà existante chez la

personne ou en créer de nouvelles.

Les fumeurs de chicha sont plus à risque face à la maladie à coronavirus. Le COVID-19 étant une maladie infectieuse qui touche principalement les poumons, le fait de fumer affaiblit la fonction pulmonaire et rend l'organisme moins résistant aux agents pathogènes notamment au coronavirus. Ceci rend le fumeur plus vulnérable à une contamination au COVID et cause des complications lors des traitements.

La campagne de prévention sur l'usage de la chicha menées par RAPAA dans le cadre de la célébration de la journée mondiale sans tabac édition 2021 s'est concrétisée par plusieurs activités :

Un passage dans l'émission « La Poz » de la Télévision Togolaise (TVT) le lundi 31 mai 2021 pour informer et sensibiliser les téléspectateurs majoritairement jeunes sur le thème « *L'usage de la chicha : une pratique très prisée par les jeunes mais très dangereuse* ». L'équipe de RAPAA reçue dans cette émission était composée de Jules APEDJNOU, Directeur Exécutif et Catherine OCL.00, Psychologue clinicienne au centre d'écoute.

Le lancement d'un dépliant d'information intitulé « *La chicha : un phénomène de mode très dangereux* » le mercredi 02 juin 2021 au siège de l'ONG RAPAA. Cette cérémonie de lancement a rassemblé les structures compétentes ayant validé cet outil de prévention à savoir : le Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins et le Comité National Anti-Drogue (CNAD). Elle a également vu la participation des structures étatiques (Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes), des partenaires techniques et financiers (Handicap International, Halsa International) et des organisations de la société civile (Réseau des ONG Anti-Drogue, ONG Chaîne de l'Espoir). La presse écrite et audiovisuelle ont assuré la couverture médiatique de la cérémonie. Le dépliant a été

officiellement lancé par le Docteur Komivi Mawusi AH0, Coordonnateur du Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs (PNAPP) au Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

La diffusion de trois (03) spots audio de sensibilisation sur les dangers de la chicha sur la radio Pyramide FM (105.5 MHz). La diffusion s'étendra sur deux semaines et couvrira la période du lundi 31 mai au lundi 14 juin 2021.

Pour l'ONG RAPAA, la célébration de l'édition 2021 de la journée a été une occasion pour lancer un appel quant aux dangers de la chicha et d'inviter les personnes qui sont séduites par ce phénomène à reconsidérer leur choix afin de préserver leur bien-être et celui de leur entourage.

Dire non au tabac est un acte responsable et citoyen car les coûts économiques du tabagisme sont considérables : il s'agit des coûts substantiels qu'entraîne le traitement des maladies causées par le tabagisme et du capital humain perdu à cause de la mortalité imputable au tabac.